

# **Maroc – Allemagne : Accord sur le rapatriement de migrants et recrutement de travailleurs qualifiés**

## **29.06.2024 Maroc – Allemagne : Accord sur le rapatriement de migrants et recrutement de travailleurs qualifiés**

La ministre allemande des Affaires étrangères, Annalena Baerbock, a déclaré vendredi que le Maroc et l'Allemagne ont convenu de plans de coopération plus étroite en matière de politique migratoire. «Nous voulons attirer des personnes bien formées et améliorer la coopération en matière de rapatriements», a déclaré Baerbock après sa rencontre avec son homologue marocain, Nasser Bourita.

Les gouvernements de l'Allemagne et du Maroc cherchent à «explorer ensemble comment renforcer mutuellement nos sociétés», a déclaré la ministre allemande, citée par AFP.

L'Allemagne, confrontée à une pénurie de 400 000 travailleurs qualifiés par an, entend «utiliser davantage les opportunités d'immigration légale». Par contre, «les personnes sans droit de séjour ne peuvent pas rester», a noté la ministre.

La migration était au centre de la rencontre entre Baerbock et Bourita, qui a insisté sur le fait que le dialogue ne devait

pas consister à «mettre la pression» sur les pays de transit comme le Maroc, mais devait adopter une «approche holistique» axée sur la coopération. Bourita a également noté que «la migration illégale» ne concerne que 0,06 % de la population mondiale.

En janvier 2024, l'Allemagne a signé un accord migratoire avec le Maroc pour le rapatriement des migrants et le recrutement de travailleurs qualifiés marocains.

Il convient de noter que le Maroc et l'Allemagne ont entamé un nouveau chapitre dans leurs relations en février 2022, après un froid diplomatique. Berlin a soutenu le plan d'autonomie du Maroc pour le Sahara au cours de la même année.

**Source** :  
<https://www.yabiladi.com/articles/details/151330/maroc-allema-gne-accord-rapatriement-migrants-recrutement.html>